

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève
<b>Herausgeber:</b>	Société d'histoire et d'archéologie de Genève
<b>Band:</b>	15 (1972-1975)
<b>Heft:</b>	4
<b>Rubrik:</b>	Communications présentées à la Société en 1975

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Fernand FOURNIER-MARCIGNY, Français de Genève, était membre de notre Société depuis le 17 mars 1942. Il avait présenté le 24 novembre 1949 une communication sur « Les communards à Genève ». Il était par ailleurs l'auteur de nombreux travaux dont plusieurs portent sur les relations de notre ville avec son pays. Il est décédé le 18 février 1975, nous léguant une collection complète du « Journal Français », dont il était le rédacteur.

M<sup>me</sup> Simone HAGOPIAN-PERROT, membre effectif le 28 mars 1955, décédée le 28 juillet 1975 ; M<sup>1<sup>re</sup></sup> Nadine SCHWER, membre effectif le 2 mai 1961, décédée le 8 mai 1975 ; M. Pierre CHENOU, membre effectif le 2 octobre 1974, décédé en 1975 ; M. Frank JELLINEK, membre effectif le 10 décembre 1964, décédé en 1975 ; M. Bernard ROSSÉ, membre effectif le 30 avril 1954, décédé le 27 novembre 1975.

Vingt démissions ou radiations ayant été enregistrées, le nombre des membres effectifs s'élevait au 31 décembre 1975 à 418.

### Faits divers

**BIBLIOTHÈQUE.** — La Société a reçu en 1974 par voie d'échange ou par dons 30 volumes, 88 fascicules de revues et 17 brochures. Elle a remis en outre 265 fascicules de revues à la Bibliothèque publique et universitaire.

### Communications

#### présentées à la Société en 1975

1486. — *16 janvier 1975.*

**La journée d'un ouvrier typographe au XVIII<sup>e</sup> siècle, par M. Jacques RYCHNER.**

Les fonds d'archives bien complets de libraires-éditeurs de l'Ancien Régime sont fort rares : il en reste trois en Europe. Parmi ceux-ci, celui de la Société typographique de Neuchâtel, qui comprend la correspondance des directeurs, les journaux comptables (avec les coûts d'impression), les livres de salaires et même des lettres d'ouvriers. Tout cela a permis à M. Rychner de voir ce qu'était la vie des ouvriers typographes vers 1770 à Neuchâtel.

L'importance de la Société typographique de Neuchâtel vient de sa situation périphérique par rapport au marché français, qui permet de faire soit des « éditions pirates », soit des éditions de textes interdits par la censure française. La main-d'œuvre de la Société

est surtout étrangère, venant de Suisse, d'Allemagne du Sud, de Paris et du Sud de la France. Elle est extrêmement mobile (quinze à vingt semaines de séjour à Neuchâtel en moyenne). Les ouvriers, payés à la tâche chaque semaine, travaillent six jours complets par semaine, à un rythme très tranquille au début, puis en « forçant » au fur et à mesure que le temps passe. La Société emploie une quinzaine d'ouvriers et trois à quatre presses, desservies chacune par deux pressiers. Les autres ouvriers sont les compositeurs, qui composent une feuille, soit seize pages (un cahier in-8<sup>o</sup>) en un jour et demi à deux jours. Pour la presse, on peut compter de douze à dix-huit mille impressions (soit six à neuf mille feuilles, puisqu'il faut imprimer recto et verso) par semaine. Quant aux chiffres de tirages, ils oscillent, selon l'ouvrage, entre deux cents et deux mille cinq cents.

La paie a lieu le samedi soir, à la pièce. L'unité de paie est la feuille de composition et le mille de tirage (cinq cents feuilles) et le salaire varie entre soixante-dix et cent dix batz par semaine, ce qui place les ouvriers de l'imprimerie dans l'élite des salaires du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Cf. Jacques Rychner, *A l'ombre des Lumières: coup d'œil sur la main-d'œuvre de quelques imprimeries du XVIII<sup>e</sup> siècle*, in *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, CLI-CLV, 1976, p. 1925-1955.

1487. — 30 janvier 1975.

**Les conditions du démarrage économique de Fribourg au XIV<sup>e</sup> siècle, par M. Nicolas MORARD.**

Au XIV<sup>e</sup> siècle, l'industrie drapière de Fribourg est en pleine prospérité et sa production peut être comparée, en quantité, à celle des célèbres centres drapiers de Flandre ou de Toscane, alors en déclin, il est vrai. Dans quelles conditions et dans quel milieu cet essor de Fribourg s'est-il produit ? M. Morard a examiné certains aspects de cette question.

La forêt autour de la ville est très étendue, composée surtout de chênes et de hêtres. Elle constitue une réserve considérable de matières premières (pour la tannerie, notamment) et s'intègre dans une structure agraire qui permet un élevage ovin plutôt que bovin. Elle favorise aussi un réseau hydrographique dense et propice à l'installation de moulins. Ces derniers comptent déjà quinze à vingt roues dans la ville à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. L'apparition des moulins à foulon, destinés exclusivement à l'industrie textile, est très précoce, au moins autant que dans les régions considérées jusqu'à maintenant comme étant à la pointe du progrès, Angleterre par exemple. M. Morard note à cet égard l'importance de l'influence des Cisterciens, installés à Hauterive, dans le développement technolo-

gique. Il conclut à l'établissement stable d'une *industrie textile* dès 1250-1300 en tout cas.

D'où venait la laine nécessaire ? Pour la première qualité, certainement en partie d'Angleterre et des pays méditerranéens. Mais il y avait aussi de la laine indigène. L'élevage ovin est en effet très important dans la région de Fribourg. On en a la preuve dans l'augmentation très forte du prix des moutons et agneaux par rapport aux vaches. L'essor et la généralisation de cet élevage se situent dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Les achats de moutons se font relativement loin : beaucoup à Genève, mais même parfois jusqu'à Grenoble. Quant à la qualité de cette laine, elle était probablement bonne.

Le dernier problème est celui des débouchés. Tandis que les peaux partent, par la Sarine, vers Berne, Bâle et Strasbourg, les draps sont vendus essentiellement aux foires de Genève.

#### 1488. — 13 février 1975 (assemblée générale).

Rapports de la présidente (M<sup>me</sup> Anne-Marie Piuz), du trésorier (M. Jean-Pierre Böslsterli) et du vérificateur des comptes (M. Noël Genequand).

Election du comité pour 1975-1976 : M. Louis Binz, président, M. Jean-Daniel Candaux, vice-président, M. Jean-Etienne Genequand, secrétaire, M. Jean-Pierre Böslsterli, trésorier, M<sup>me</sup> Catherine Santschi, commissaire aux publications, M<sup>me</sup> Anne-Marie Piuz, MM. Gilbert Eggimann, Marc Neuenschwander, Daniel Paunier. Vérificateur des comptes : M. Noël Genequand.

#### **Fresques romanes sur la route de Compostelle: un itinéraire pictural franco-espagnol, par M<sup>me</sup> Janine WETTSTEIN.**

Le *guide du pèlerin* de Compostelle, manuel des pieux voyageurs médiévaux, contient la description des principaux monuments à visiter sur les chemins de Saint-Jacques. Suivant l'un de ces itinéraires qui, partant de Saint-Martin de Tours, passe par Saint-Hilaire de Poitiers et Saint-Isidore de Léon, M<sup>me</sup> Wettstein a présenté un très riche matériel iconographique. Partant des fresques de la tour Charlemagne à Tours, elle passe ensuite au bel ensemble de Saint-Savin sur Gartempe puis, ayant franchi les Pyrénées, à la cathédrale de Jaca. La conférencière présente ensuite les remarquables illustrations de quelques manuscrits mozabares pour faire ressortir leur influence sur le type de décoration et le style des fresques. Pour compléter sa démonstration, M<sup>me</sup> Wettstein refait en sens inverse l'itinéraire du pèlerin, montrant à nouveau dans cette optique les peintures qui le jalonnent.

En conclusion, l'auteur énumère de manière nuancée les questions très nombreuses et très complexes que pose cette production artistique. Ce qu'elle croit pouvoir dire de plus catégorique est négatif : elle nie en effet ce qu'ont affirmé plusieurs auteurs, l'existence d'une école d'art des routes de pèlerinage. Toutefois, le rôle de puissant ferment artistique joué par le pèlerinage compostellan au moment de la grande éclosion romane ne saurait être mis en doute.

1489. — 27 février 1975.

**Empirisme médiéval et progrès scientifique: la classification botanique en Andalousie, XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, par M<sup>me</sup> Lucie BOLENS.**

Publié dans la *Revue suisse d'histoire*, t. 25, 1975, p. 257-268.

**L'essor de la science à Genève au XVIII<sup>e</sup> siècle: essai d'analyse sociologique, par M<sup>me</sup> Cleopatra MONTANDON.**

Cf. son ouvrage publié sous le titre : *Le développement de la science à Genève aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles: le cas d'une communauté scientifique*, Vevey, 1975.

1490. — 13 mars 1975.

**Découvertes archéologiques récentes à Martigny, par M. François WIBLÉ.**

Cf. *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, volume 59, 1976, p. 255-261.

**Quatre campagnes de fouilles archéologiques de l'Université de Genève au site copte des Kellia (Basse-Egypte), par M. Rodolphe KASSER.**

Les Kellia, très important site monastique copte occupé entre le IV<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> siècle, étaient déjà connus par les textes (IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle), qui relataient avant tout sa fondation, et ses premiers développements très modestes ; mais seule l'archéologie a pu faire constater l'extension considérable qu'il avait atteinte à son apogée. Abandonnés progressivement environ un siècle après l'arrivée des Arabes en Egypte, les couvents des Kellia furent rapidement ensablés, ce qui les « fossilisa » en quelque sorte et assura leur conservation en excellent état jusqu'en 1964, année où la moitié du site fut nivelée et détruite pour permettre l'extension des cultures dans le désert libyque (frange occidentale du Delta). Il en reste donc, actuellement, environ sept cents bâtiments. Les fouilles aux Kellia, entreprises par des missions suisses et françaises dès 1965, sont très importantes pour l'histoire, car elles touchent à un domaine du haut moyen âge, période encore très mal connue à ce jour, en Egypte comme en

Europe. Elles sont très importantes aussi pour la philologie copte et égyptienne, attestant par de nombreuses inscriptions pariétales l'état du bohaïrique (dialecte copte du Delta) avant le IX<sup>e</sup> siècle, âge de la quasi-totalité de ses plus anciens témoins. La fouille de ces bâtiments édifiés en briques crues, se détériorant très vite après leur dégagement, pose des problèmes techniques extrêmement ardues.

Directeur de la mission suisse (Université de Genève), M. Kasser a présenté le principal monastère qu'il a fouillé. Muni d'un donjon, et entouré par une vaste enceinte, ce couvent comprend principalement deux basiliques, une grande salle capitulaire et un système hydraulique destiné à répartir selon les besoins l'eau extraite (par « sakieh ») de la nappe phréatique (7 m environ sous le sol). Des fresques très suggestives et une céramique surabondante accompagnent l'ensemble architectural, donnant la possibilité de le dater. Les fouilles, interrompues de 1969 à nos jours en raison des circonstances politico-militaires, reprendront dès octobre 1976.

1491. — *10 avril 1975.*

**Une émeute de paysans à Chancy au XVIII<sup>e</sup> siècle, par M. Eric GOLAY.**

Publié ci-dessus, p. 387-422.

**Les « représentations » à Genève au XVIII<sup>e</sup> siècle: le mot et la chose, par M. Marc NEUENSCHWANDER.**

A l'occasion des troubles qui éclatent dans la ville en 1707, la bourgeoisie de Genève manifeste sa volonté d'obtenir le droit de corriger l'action du gouvernement, voire de la diriger. Ce combat s'inscrit toutefois dans le cadre d'une offensive plus large qui tend à déposséder l'aristocratie dirigeante de l'exercice solitaire et égoïste du pouvoir.

Ce « droit de représentation » qui est alors concédé au peuple souverain constitue une nouveauté. Les « représentations » des citoyens et bourgeois se distinguent en effet de celles qu'adressent au Conseil, dans le cadre de leurs compétences respectives, tant la Compagnie des pasteurs que le Procureur général. Dans ces cas-ci, c'est bien plus comme relais du pouvoir, lorsque la vigilance de Leurs Seigneuries a été prise en défaut, que ce corps ou ce magistrat interviennent.

Ce droit constitue de surcroît une nouveauté dangereuse. Preuve en soient les contraintes formelles qui en limitent l'usage. Plaignants ou requérants exprimeront leurs opinions oralement, de préférence. Penseront-ils donner plus de poids à leurs démarches en présentant leur demande par écrit ? Ils se garderont alors de l'appuyer par une

récolte de signatures ; on évitera de la sorte les attroupements, les conciliabules. Le Conseil n'a-t-il pas d'ailleurs promis d'écouter avec autant de bienveillance, d'examiner avec autant de célérité la requête d'un homme seul que celle d'un groupe ! Cependant, cette arme légale, aux mains des bourgeois, ne provoquera pas de révolution, puisque le Conseil s'est réservé le soin d'apprécier le bien-fondé des doléances qui lui seront transmises.

M. Neuenschwander estime que l'examen minutieux du contenu de ces représentations permettra de cerner l'idéologie de ce milieu, mais à condition de n'en pas faire une lecture trop naïve. En effet, l'usage de ce droit n'est qu'un des moyens dont dispose la bourgeoisie de Genève pour réaliser ses objectifs politiques. Tantôt humble et respectueuse protestation, tantôt déclaration d'intentions, tantôt mémoire justificatif, au gré des événements qui rythment ce siècle agité de la vie genevoise, cette source fonctionne comme un filtre. Ce qu'elle avoue importe parfois moins que ce qu'elle dissimule. Au lendemain d'une prise d'armes, lorsqu'elle s'est emparée du pouvoir, les actes de cette classe privilégiée des bourgeois parleront un langage différent de celui de leurs écrits. Les natifs l'apprendront à leurs dépens.

1492. — 24 avril 1975.

**La cathédrale de Lausanne et sa place dans l'architecture du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle, par M. Marcel GRANDJEAN.**

Cf. l'importante contribution de Marcel Grandjean à l'ouvrage collectif, *La cathédrale de Lausanne*, Berne, Société d'Histoire de l'Art en Suisse, 1975, p. 45-174 (Bibliothèque de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse, 3).

8 mai 1975 (Ascension).

**Excursion archéologique à Morges (château et Musée militaire) et Lausanne (Hôtel de ville, cathédrale, église Saint-François).**

1493. — 22 mai 1975.

Débat sur l'*Histoire de Genève*, publiée sous la direction de Paul Guichonnet, Lausanne et Toulouse, 1974. Avec la participation de M<sup>me</sup> Catherine Santschi, MM. Olivier Fatio et Luc Monnier et de la plupart des auteurs : M<sup>me</sup> Anne-Marie Piuz, MM. Marc-R. Sauter, Louis Binz, William Monter, Paul Guichonnet, Paul Waebler, Jean-Claude Favez et Claude Raffestin.

A la suite de la parution de ce volume, des voix discordantes s'étaient élevées dans le public et les comptes rendus dans la presse quotidienne et périodique étaient en général assez sévères. Notre Société avait donc jugé bon d'organiser un débat confrontant les auteurs à quelques spécialistes n'ayant pas participé à l'élaboration du volume ainsi qu'au public. Pour commencer, M<sup>le</sup> Santschi montre, grâce à quelques comparaisons avec *l'Histoire vaudoise* parue une année auparavant, l'impression de disparate qui se dégage du volume, chaque auteur ayant travaillé pour lui sans connaître les textes de ses coauteurs et sous une direction extrêmement souple quant à la façon d'envisager son exposé. De ce fait, la continuité de l'histoire de notre ville n'apparaît absolument pas. M. Guichonnet défend son volume en se référant aux normes impératives de la collection. A un auditeur qui juge que trop de détails ne sont compréhensibles que des spécialistes, particulièrement dans le chapitre sur la préhistoire, M. Sauter répond en montrant très justement l'impossibilité d'expliquer chaque terme qu'il emploie et M. Guichonnet signale que les chapitres sur la préhistoire et l'époque contemporaine sont les plus goûts du public.

M. Fatio s'attache ensuite à montrer l'excellence du chapitre consacré au XVI<sup>e</sup> siècle, dont l'auteur, M. Monter, est américain. Cela lui donne un recul qui lui a permis de construire une belle synthèse dans laquelle sont heureusement intégrées les découvertes les plus récentes. Un bon équilibre existe aussi dans l'exposé des rôles respectifs des idéologies et des conditions matérielles dans le développement de notre ville à cette époque importante. A peine peut-on reprocher à M. Monter d'avoir un peu négligé le rôle de Théodore de Bèze. Une courte discussion s'engage alors entre l'auteur, MM. Gabriel Mützenberg et Jaques Courvoisier autour de l'action des pasteurs dans le gouvernement et la prétendue théocratie genevoise.

M<sup>le</sup> Piuz expose ensuite les lignes directrices de sa participation à l'ouvrage. L'histoire politique et événementielle est connue. Ce qui a retenu son attention, ce sont les aspects économiques, sociaux ainsi que l'étude des groupes. Elle ne cache pas les ombres au tableau : si l'histoire politique est connue, son interprétation doit être reprise. Quant à l'histoire intellectuelle, elle reste à faire. A ce propos, M. Jean-Daniel Candaux rompt une lance en faveur du XVII<sup>e</sup> siècle genevois, qu'il faut cesser de considérer comme une simple période de transition entre le « siècle de la Réforme » et celui « des Lumières ».

M. Monnier reprend alors et complète, en témoin lucide, l'interprétation donnée par MM. Favez et Raffestin de la période de l'entre-deux-guerres. Il montre les modifications profondes que provoqua à Genève, après 1918, l'afflux des Confédérés qui remplacent les frontaliers rentrés chez eux à cause de la guerre. Ces Suisses augmentent

dans une proportion considérable les effectifs des partis socialiste et chrétien-social, provoquant par là un certain repli des Genevois sur eux-mêmes. Mais l'histoire des luttes politiques à Genève à cette époque ne peut pas être expliquée entièrement de l'intérieur. Les auteurs ont trop négligé les facteurs extérieurs, ce que montre bien M. Monnier à propos de la guerre d'Espagne et de ses répercussions chez nous.

Une discussion entre M. Mützenberg et les auteurs sur la disparition complète (actuellement) de l'ancienne République de Genève et son remplacement par une Genève ville internationale comparable à beaucoup d'autres villes de par le monde précède quelques remarques de M. Albert Huber sur le caractère de Léon Nicole qui permettent finalement à M. Favez de préciser ce dernier point.

1494. — *13 novembre 1975.*

**Les débuts du protectorat romain en Grèce, par M. Adalberto GIOVANNINI.**

Dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, Rome étend sa puissance sur tout le bassin méditerranéen. La Grèce est soumise à l'autorité romaine en 196, à la suite de la victoire de Rome sur Philippe V de Macédoine. Toutefois, les Etats grecs restent libres, ils sont seulement sous la protection de Rome. Mais en 171, sous prétexte que Persée, fils de Philippe, complotte contre Rome, c'est de nouveau la guerre, suivie d'une répression très dure et de la suppression de la monarchie macédonienne.

Le changement d'attitude de Rome demeure inexpliqué. Mais c'est un problème connexe, les changements dans la circulation monétaire, qui a retenu l'attention de M. Giovannini. Avant l'intervention de Rome, il y a en Grèce quatre zones distinctes de circulation monétaire : la Grèce continentale, les îles de l'Égée, l'Asie Mineure et la Macédoine. Chaque zone a sa monnaie propre. En plus, l'*Alexandre*, monnaie d'étalon attique et provenant surtout d'Asie Mineure, prédomine partout. Après la victoire de Rome sur Philippe V, on ne constate pas de changement radical dans la circulation monétaire de la Grèce. Après 168 par contre, les principales monnaies traditionnelles disparaissent. Un nouveau type, le *Stéphanéphore*, remplace l'*Alexandre*. Comment expliquer ce changement qui ne s'accompagne ni d'une unification, ni d'une dévaluation et semble n'avoir apporté à ses auteurs aucun avantage matériel? Pour M. Giovannini, les motifs en sont purement politiques. La suppression de la royauté macédonienne par Rome fut une mesure très impopulaire aussi bien en Grèce qu'en Macédoine. L'*Alexandre* symbolisait l'ancienne royauté. Le *Stéphanéphore* doit symboliser le nouvel ordre instauré par Rome. La couronne représentée sur ces espèces rappelle les quelque

quatre cents couronnes d'or données par les cités grecques à Paul-Emile, le vainqueur de Persée, pour son triomphe.

**Les vicissitudes de l'heure légale à Genève, par M. Walter ZURBUCHEN.**

Publié dans la *Revue du Vieux Genève*, 1976, p. 10-21, sous le titre *Quelle heure est-il ?*

1495. — 27 novembre 1975.

**Introduction à une Histoire de la « croisade posthume », par M. Paul ROUSSET.**

La croisade est une expédition armée dont les participants, munis de priviléges spirituels, vont conquérir ou reconquérir les lieux saints sous la conduite d'un légat pontifical. Si les expéditions qui répondent à cette définition sont relativement bien connues, il n'en va pas de même des expéditions se réclamant de la croisade, mais dont le but n'est plus la conquête des lieux saints. Les exemples abondent, de la guerre contre les Albigeois à celle de Hitler contre la Russie. L'histoire d'ensemble de cette « croisade posthume » reste à faire. M. Rousset en a présenté la problématique : outre l'étude de toutes les entreprises se réclamant de la croisade, il faudra étudier ses survivances dans la littérature et surtout les sens divers que le mot « croisade », entré dans l'usage courant, a pu prendre. Comme exemple de « croisade posthume », M. Rousset analyse enfin les guerres de Cromwell contre les Irlandais et les Ecossais, partisans de Charles I<sup>er</sup> et de son fils. Ces campagnes ont la plupart des caractères de la guerre sainte, Cromwell et ses soldats sont des instruments de Dieu. Les arguments tirés de l'Ancien Testament que l'on trouve dans les discours et lettres de Cromwell sont souvent les mêmes que ceux développés par les chroniqueurs de la première croisade.

**Le mystère des « Lettres vertes ». Un pamphlet anonyme contre l'Académie (1839-1840), par M. Jean RILLIET.**

Publié ci-dessus, p. 423-438.

1496. — 11 décembre 1975.

**Un portrait officiel de Genève à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, par M<sup>me</sup> Catherine SANTSCHI.**

Publié dans *Genava*, n. s., t. 24, 1976, p. 201-236, sous le titre : *Un portrait officiel de Genève à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. La contribution genevoise à l'Atlas du P. Vincent Coronelli.*

**En scrutant les « Mémoires » d'Henry Dunant, par M. Jean-Daniel CANDAUX.**

Rééditant récemment les *Mémoires* d'Henry Dunant dans les collections de l'Institut Henry-Dunant (1971), M. Bernard Gagnebin a fait remarquer qu'il ne s'agissait pas là d'une œuvre achevée et que seuls certains chapitres « destinés au professeur Rudolf Müller, qui préparait un ouvrage sur les origines de la Croix-Rouge ... furent rédigés d'une manière définitive. Ces chapitres-là, écrits à la troisième personne, renvoient parfois aux *Mémoires* par simple jeu littéraire ». Intrigué par ce « jeu », M. Candaux s'est reporté aux manuscrits des Mémoires, conservés aujourd'hui à la Bibliothèque publique et universitaire. En les comparant à l'édition de 1971, il a constaté d'abord que celle-ci n'était point exempte de fautes de lecture ni même d'altérations plus graves, telles que coupures non annoncées, notes supprimées, phrases sautées, alinéas remaniés, mots intervertis, texte principal mis en note, interpolations. Collationnant ensuite les manuscrits des Mémoires avec le livre de Rudolf Müller, *Entstehungsgeschichte des Roten Kreuzes und der Genfer Konvention* (Stuttgart, 1897), M. Candaux s'est aperçu que, contrairement à ce que l'on croyait, cet ouvrage n'était pas un travail original composé à partir de matériaux communiqués, mais qu'il était la traduction généralement fidèle des Mémoires de Dunant lui-même. Se basant sur les lettres et autres papiers d'Henry Dunant donnés par la famille Dunant à la Bibliothèque publique et universitaire, M. Candaux retrace alors l'histoire encore peu connue de l'amitié qui lia le vieux prophète de Heiden et le jeune professeur de Stuttgart, et surtout celle de leur collaboration entre 1892 et 1897. Müller avait accepté de rédiger un petit historique de la Croix-Rouge pour servir de préface à une nouvelle traduction allemande du *Souvenir de Solférino*. Mais le projet initial évolua rapidement : à la modeste introduction se substitua dès 1893 un ample ouvrage sur les origines de la Croix-Rouge que Dunant rédigea entièrement lui-même, non sans peine d'ailleurs. Se bornant désormais à traduire, l'obligeant Müller accepta cependant de conserver la paternité de ce texte où Dunant ne parlait de lui qu'à la troisième personne et citait ses propres Mémoires entre guillemets. De cette manière-là, Dunant réussit à faire endosser et publier sa propre version des origines de la Croix-Rouge par un professeur au Gymnase Royal de Stuttgart apparemment objectif et impartial. Plutôt qu'un « simple jeu littéraire », M. Candaux propose de voir dans cette partie achevée des Mémoires de Dunant le pathétique subterfuge d'un homme acculé au désespoir, sinon à la démence, et forcé pour finir de se procurer lui-même, par une mise en scène minutieusement élaborée, la réhabilitation nécessaire à son salut.

**EXTRAIT DU RAPPORT FINANCIER  
SUR L'EXERCICE 1975**

*Recettes*

Cotisations et dons . . . . .	Fr. 11.371,80
Intérêts du fonds ordinaire . . . . .	» 3.422,45
Intérêts du « fonds Gillet » . . . . .	» 1.204,40
Bénéfice sur valeur d'estimation titres au 31.12.75 sous dossier :	
ordinaire . . . . .	Fr. 7.725,—
Gillet . . . . .	» 550,—
Vente de publications . . . . .	» 3.873,—
Subvention officielle « Etat de Genève » . . . . .	» 15.000,—
Subvention privée « Livre du Recteur » . . . . .	» 100,—
Total	<u>Fr. 43.246,65</u>

*Dépenses*

Frais généraux divers. . . . .	Fr. 7.546,60
Travaux d'archives. . . . .	» 6.500,—
Frais de publications : <i>BHG</i> . . . . .	Fr. 9.164,40
Perte sur valeur d'estimation titres au 31.12.75 sous dossier :	
ordinaire . . . . .	Fr. 46,25
Gillet . . . . .	» —,—
Total des dépenses . . . . .	<u>Fr. 23.257,25</u>
Excédent des recettes (bénéfice exercice 1975) . . . . .	» 19.989,40
	<u>Fr. 43.246,65</u>